

Collectif coopération Caisse alimentaire commune -

29/01/24 – Secours catholique

1. Brise-glace : se rassembler par groupe et expliquer notre rôle dans le collectif

Acteur.ice.s du monde agricole : Structures qui font le lien avec les agriculteur.rice.s et paysan.ne.s pour répondre à la question de précarité agricole et aussi en termes de filière et d'approvisionnement et tenter de structurer d'autres liens avec le monde paysan). Dans le réseau des points de vente il y a aussi des marchés de producteurs et l'idée maintenant c'est de développer d'autres points de vente (en vente directe). Les producteur.rice.s n'ont pas de temps et pas dans un milieu urbain donc difficile de les mobiliser.

Animation de la caisse : Facilitateur du côté de la vie démocratique avec chaque mois l'animation du Comité Citoyen et l'organisation de groupes de travail mais aussi l'aspect animation côté plutôt opérationnel (réunion d'accueil, mise en place de la monnaie et du suivi).

Partenaires de l'action sociale : Ici pour se rappeler qu'au début du projet il y avait l'implication des personnes en difficulté, rôle d'accompagner les personnes en difficulté vers tout ce qui a été mis en place (accompagnement physique). Lien avec les travailleur.euse.s sociaux.ales et le secteur et essayer de donner notre connaissance du secteur et faire levier avec la caisse.

Points de vente : Structures qui accueillent la MonA, on est la face hors de l'eau de l'iceberg, endroit où se concrétise "vraiment" le projet (accompagnement, prise en main des outils, interface avec le monde de la distribution et du consommateur.rice).

Partenaires institutionnels (collectivités territoriales) : Deux élues et deux agents territoriaux (ville et métropole). Rôle : financeurs, actionner des leviers pour d'autres financements, rôle de plaidoyer plus large, rôle de facilitation, lien d'accompagnement en étant partie prenante, lien avec d'autres politiques publiques impactées par le projet (agriculture, commerce, etc..). Aide à la recherche de lieux. Information : on devrait avoir un lieu pour accueillir la démarche TAV et plus largement création d'un MAS = Maison d'Alimentation Solidaire ; qui sera un lieu où on peut parler d'alimentation et aussi manger (groupement d'achat, cantine) basé sur Celleneuve.

Recherche : Centrée sur la caisse plus que sur TAV. Travail sur une évaluation sur les effets de la caisse (différentes catégories), ambition : « être instrumentalisé » ; produire une recherche participative et que ce soit aussi apporter des connaissances qu'on va documenter et qui soit utile au plaidoyer (permettre de rechercher des alliés).

Comité citoyen : Membres du CC ayant rejoint le comité depuis plus ou moins longtemps, on s'est demandé déjà ce qu'était TAV. On est impulseurs ou alors des représentant.e.s de la dynamique de la MonA.

Seb : Projet de recherche étude de cas de prospective ; permet d'explorer le futur possible. Quel futur souhaitable du système alimentaire à Montpellier (avec au centre la caisse) jusqu'à l'horizon 2030 (= fin de Terrasol) ? Serait fait par des personnes de TAV (collectif hybride de 15/20 personnes). Objectif : renforcer la coopération au sein du collectif et augmenter notre capacité. Comment le présent se tourne vers l'avenir et aller jusqu'à entrer dans une logique de programmation stratégique. 3-4 ateliers entre fin février et fin juin (à priori une journée en semaine).

2. État des lieux expérimentation

Rappel chronologique :

- début été 2021 (plan de relance de l'État), constitution du collectif.
- puis 2022 : début de la mobilisation afin de constituer le comité citoyen. 1er octobre 2022 : Premier CC ; expérimentation repose sur un collectif de personnes organisé avec différentes instances (comité institutionnel, comité citoyen, groupe d'animation, conseil scientifique).

Killian : Objectif de démocratie alimentaire et de montée en compétences (aujourd'hui plutôt centré sur le CC). La démocratie est permise car il y a tout un tas d'outils mis en place (éducation populaire, montée en compétence). Les membres du CC font des interventions extérieures (permet de gagner en confiance en soi et en légitimité). Certains membres du CC font maintenant partie du collectif d'animation.

Comité citoyen : 61 personnes / Expérimentateur.rice.s: environ 313 personnes.

Volonté que cette légitimité et montée en compétence concernent aussi les 400 expérimentateur.rice.s (animation de la caisse : projection , ciné débat, ateliers cuisine, ateliers maraîchage...). **Comment toucher 400 personnes?**

Conventionnement (Ariane) : Sujet important dans le CC (amorce du sujet en novembre 2022 et on y travaille encore aujourd'hui) ; à quelle alimentation veut-on accéder collectivement et individuellement ? Quels points de vente ? Quels sont les points communs entre tous les points de vente ? Et qu'est ce qu'on souhaite rechercher comme autres points de vente ? Le rôle du CC est de s'approprier des sujets très complexes, et comprendre les différentes dimensions. Se poser la question de si le bio est le plus important ou s'il y a d'autres critères à additionner ? Travail de cartographie, grille de critère (lieu de distribution, producteur.rice), questionnaires, faire des visites sur des points de vente. Une dizaine de visites des lieux de distribution et une dizaine de visites des producteurs ont été faites.

Question qu'on se pose pour une phase 2 : que fais-t-on dans les endroits où l'alimentation n'est pas satisfaisante pour nous ? (Marché, groupement d'achats, une petite épicerie, point de vente de paniers ?) Et aussi : comment faire évoluer des points de vente qui existent déjà vers plus de durabilité ? Est ce que c'est notre rôle de faire ça ?

Pauline : (on va se poser ces questions durant cette réunion) : Qu'est ce qui est de l'ordre de l'expérimentation et qu'est ce qui est de l'ordre de la création d'un dispositif pérenne ?

Structuration de filière et logistique : Clara

Engagement de 3 travaux :

1. - mutualisation liste de fournisseurs (identification des fournisseurs et les besoins).
2. - modélisation d'outils coopératifs pour faciliter l'approvisionnement (réflexion sur les besoins logistiques ; transports, stockages. Sur plusieurs filières). Voyage d'études à Lyon.
3. - groupement d'intérêt économique et environnemental GIEE (axé sur le maraîchage ; comment la caisse peut répondre à des problématiques qu'il.elle.s rencontrent (notamment en termes de rémunération).

MonA (Charles) : Point info

Permet de suivre les indicateurs (utiles pour la recherche) à savoir ce qui est consommé.

Actuellement : 61 personnes dans le CC + 313 expérimentateur.rice.s (représentatif de la métropole de MTP + partenaires).

De février 2023 au 31/12/23 il y a eu 120 000 euros de perçues par les cotisations, 2000 prestations de Mona versées (= 200 000 MonA versée). Cotisation moyenne = 60 euros (donc 40 euros à aller chercher ailleurs). Sur ces 120 000 euros c'est environ 80 000 € de montant de subventions qui ont été consommés. Avec les mêmes conditions d'expérimentation on pourrait prolonger jusqu'à juin 2024 (et non plus fin 2023).

Expérimentateur.rice.s : s'engage au minimum sur 3 mois et au bout des 3 mois possibilité de modifier. Modification observée surtout en octobre et novembre (31 modifications, 26 diminutions et 5 augmentations : baisse de 511 euros).

Recherche-action (Pauline)

→ Dispositif d'observation à partir de questionnaires et entretiens.

1. 1er axe : On regarde ce qui est de l'ordre de la sécurité alimentaire des personnes et l'accessibilité à l'alimentation durable.
2. 2ème axe : sur la démocratie alimentaire (capacité d'engagement, politisation, etc)
3. 3ème axe : "Écologisation" des pratiques alimentaires

Deuxième niveau d'observation : paysage alimentaire, offre alimentaire et système alimentaire territorial. On s'intéresse aussi aux transformations des politiques publiques (ou non?) et comment la caisse peut nourrir le projet de SSA ?

Objectif : proposer des premiers résultats courant printemps. Résultats finaux : après l'été.

On arrive sur une phase 2 auprès du CC, entretiens à venir. Les entretiens avec les expérimentateur.rice.s se poursuivent. Réponses aux questionnaires participant.e.s : 269 environ. Entretien points de vente et producteur.rice.s : 5 de fait et 5 à faire. Gros travail d'enquête entre février et juin.

D'ici juin : 2 temps d'ateliers de recherche ; on met en discussion les premiers résultats. Production d'articles scientifiques à l'issue de tout cela.

Budget : financement public (130 000 €) = 33%, financement privé (100 000€) 13%, 258 870 € de cotisations citoyennes (intègre le prévisionnel jusqu'à fin juin) 54%.

Répartition des ventes :

Février 2023 et fin décembre 2023 : 177 000€ consommés dans ces 40 points de vente.

Top 5 :

1. 44 % Cagette
2. 23 % Biocoop Courreau
3. 12 % producteurs tout marché confondu
4. 7 % : Esperluette
5. 5 % : Biocoop Cress

À nuancer avec le temps depuis lequel ces points de vente sont conventionnés par la caisse.

Terrasol : Projet déposé à la banque des territoires dont on a été lauréat (phase de maturation). Ensemble d'action qui doit montrer qu'on est des acteurs de la transition alimentaire.

Questions qu'on se pose aujourd'hui :

- Montée en puissance progressive de la caisse (doubler le nombre de participant.e.s pour la phase 2) et budgétiser ce scénario (50 % de cotisations et 50 % financements autres).
- La cotisation actuelle à 60 euros est-elle durable ?
- Cotisation libre et guidée VS cotisation imposée ?
- Montant de 100 euros par foyer est-il à pérenniser ?
- Financement de la caisse : question de la contribution financière des points de vente.
- Piste d'adhésion d'entreprises locales ?
- Réflexion sur la défiscalisation pour les cotisations supérieures à 100€ ? (nécessite une structure juridique avec rescrit fiscal).
- Question de la potentielle création d'une asso ? Pour centraliser (financement, cotisation, etc).
- Expérimentation temporaire VS développement d'une innovation ou d'un dispositif dans le temps ?

Aujourd'hui, deux groupes de travail :

1. **Structuration, gouvernance et pérennité de la caisse.**
2. **Phase 2 : changement d'échelle.**

→ Objectif : repartir de la réunion avec des pistes de travail concrètes.

3. Groupe de Travail

★ **Groupe 1 : Structuration, gouvernance et pérennité de la caisse.**

Grande question : création ou non d'une structure ad'hoc ? Ou alors rester en format collectif ?

Avantages : Institutionnalisation sous forme de structure :

- moins d'incertitudes
- cadre qui facilite l'efficacité, présenter une sorte de front vers l'extérieur pour avoir plus de légitimité.
- se donner les moyens de grossir.

Inconvénients :

- risque de perte de vitalité et des parties prenantes
- risque de désengagement (partenaires)
- Faire attention à la gestion du quotidien que cela ne vienne pas trop occuper les questions politiques.
- Comment construire une structure sans perdre l'horizontalité ?

→ Ok pour une structure, ça semble la bonne voie mais garder de la vigilance. Question complexe, va falloir définir des choses. Il faudrait créer un groupe de travail. Objet de travail : définir l'objet de la structure. Qu'est ce qu'on entend par la caisse ? Sous quelle forme ? Asso, SCIC, mutuelle ? Explorer les possibilités.

Poser quelques scénarios puis les creuser au collectif de coopération pour savoir comment on formalise tout ça.

Temporalité ? Idéal ce serait qu'on se donne jusqu'à début juin pour poser la structure à part si des urgences nous force à aller plus vite ? Se donner la possibilité de changer de fonctionnement ou autre et garder de la souplesse.

Question des salarié.e.s : question RH, est ce que la création de la nouvelle structure induit de récupérer tous.te.s les salarié.e.s ? Pose des questions de gestion.

Quel est l'objet et l'espace de décision du comité citoyen? Décider avec eux.elles quel rôle il.elle.s veulent prendre dans tout ça. On peut pas discuter de transformation des paysages alimentaires sans les producteur.rice.s ?

★ Groupe 2 : Phase 2 et changement d'échelle

- Changement d'échelle vers le haut (amplification de ce qu'on fait : par exemple plus de participant.e.s, niveau politique publique)
- Changement d'échelle latéral (essaimage pas forcément plus haut mais accompagner la création d'une caisse ailleurs)
- Changement d'échelle en profondeur (plus d'impacts, renforcer, améliorer)

Modalités aujourd'hui :

- ❖ Création d'un comité citoyen
- ❖ 350/400 participant.e.s
- ❖ Cotisation en fonction de ses moyens (libre et guidée)
- ❖ 100 euros/mois et par foyer
- ❖ Recrutement par tirage au sort et via partenariats
- ❖ Conventonnement par le comité citoyen

- ❖ Triple financements de caisse.

Qu'est ce qui vous semblerait pertinent pour une deuxième phase ?

→ Idées :

- Plutôt consolider l'existant et mesurer les impacts en profondeur. La recherche a beaucoup de place, avoir quelque chose de tangible sur l'impact que ça a sur les personnes, être le plus concret possible. Étudier tous les sujets de recherche et étude d'impact. Plutôt une volonté de renforcer la caisse (avec plus de participant.e.s) plutôt que de travailler sur la création de nouvelles caisses sur le territoire.
- Plus de monde mais plus décentralisé avec une entrée caisse par quartier, donc au plus près des quartiers avec une nouvelle phase de mobilisation. Intérêt : avoir une entrée locale, impact sur les paysages alimentaires du quartier et surtout dans les bourbiers alimentaires. Fonctionnement par sous-comités (qui se déploient sur les quartiers avec une interface Mona sur ces quartiers).
- Volonté de faire évoluer les 100 Mona par foyer. Augmenter les 100 mona. Par exemple 10 euros de plus par enfant.
- Avoir un échantillon encore plus représentatif et pour des questions d'impacts et permettre à plus de gens de bénéficier de l'expérimentation et notamment pour les étudiant.e.s.
- Lien avec les entreprises et dans quelle mesure elles peuvent contribuer ? Est-ce que c'est possible de fonctionner sans financement public ? Car gage de pérennité potentiellement. Aspect mesure : si on a de vrais impacts en matière de santé publique ça donnerait du poids (peut se reporter sur une subvention derrière).
- Aller voir du côté des entreprises et quels types, quels critères ? Avec qui on a envie de travailler et collaborer? grande tendance des entreprises à aller sur un impact territorial et notamment les entreprises de l'ESS.
- Critère d'indicateurs extra-financier (citoyenneté économique avec mesure d'impact). En quoi les activités de l'entreprise apportent des bénéfices à l'entreprise et comment je me positionne comme acteur positif ? Les entreprises peuvent décider de mettre une part de leur bénéfice dans une structure locale ? Ou sur cotiser pour leur salarié ?
- Plutôt partir de nos exigences et quelles entreprises veulent travailler avec nous ? Pas forcément rester en entre soi, la caisse peut devenir un moyen de transformer ces entreprises. Il faut qu'on garde nos exigences et qu'elles se plient à nos modalités (à nous de les clarifier) on peut imaginer une grille (comme pour le conventionnement).
- On sait pas réellement pour quelles raisons on a pas réussi (les plus riches) à les sensibiliser au projet ? Comment faire en sorte de les intéresser ? Trouver un levier.
- Il ne faut pas que ce soit des personnes déjà sensibilisées au projet parce-qu'il.elles paieront plus en euros comme avant mais dorénavant en Mona, ça ne change rien pour eux.elles. Aller vers des personnes qui ne fréquentent pas ces circuits. Si l'entreprise finance la cotisation des salarié.e.s on amorce déjà une transition et ça permet d'apporter un budget important. Idée d'un quota avec pas plus de 5 % de personnes déjà consommatrices dans les lieux déjà conventionnés.
- Se rapprocher du fonctionnement des cartes et chèques déjeuner (Smile, UP), des mutuelles de santé et également des syndicats types CGT, CFDT.
- Plutôt continuer de montée en puissance. **Quand on dit plus d'impact, comment ?** Facilitation de la cotisation mensuelle (prélèvement automatique). Augmenter les

paramètres (montant de 100€ à augmenter, faire entrer de nouveaux.elles expérimentateur.ice.s). Pas d'idée sur le montant mais se rapprocher des scénarios déjà établis et du budget alimentaire en fonction de la composition familiale.

- Pour la participation à l'accompagnement de nouvelles caisses idée d'envoyer des membres du CC afin d'animer une formation sur le fonctionnement (sur une journée par exemple).
- Question sur la manière dont on parle d'impact aussi sur les producteur.rice.s ? Augmenter notre volume et territoire c'est aussi se donner des moyens pour ça. À quel moment ça fait suffisamment sens pour les producteur.rice.s et ça leur procure des effets intéressants ?
- Pourquoi pas salarier un.e producteur.rice pour lui assurer un revenu (perspective à long terme) ? ou contractualisation et engagement des producteur.rice.s ? ou encore soutenir du point de vue administratif (demande de subventions..) ? Participe aux objectifs de la caisse concernant le soutien des producteur.rice.s. Repose sur une délégation de service public. Ça pose l'interrogation de l'investissement de la politique publique sur ces sujets-là ? Se rapprocher du fonctionnement des régies municipales ?
- Si on agglomère 4-5 PAT est ce que ça donnerait pas plus de force à la caisse (avec à l'initiative du projet des acteur.rice.s différent.e.s) ?
- Avoir un compte MonA dans une structure sociale. Si une personne est dans une situation de grande précarité/difficulté il.elle pourrait utiliser la MonA de manière très ponctuelle sans besoin de cotiser.
- Territorialiser la caisse et l'étendre plutôt dans une autre phase, pas pour tout de suite.

→ Points de Vigilance :

- Si l'on change d'échelle, il faut se préoccuper des moyens humains. Charge de travail qui augmente. Attention à ne pas essouffler l'équipe salariée.
- Attention aux multiplications des groupes de travail. Demande beaucoup de temps et implication aux partenaires, difficulté à se libérer à chaque fois car beaucoup de sollicitations.
- Ne pas perdre le lien avec les expérimentateur.rice.s MAIS la question du lien social est possible à une certaine échelle, après ça devient plus compliqué.

4. Réactions

- Il faudrait que le.a salarié.e soit encadré.e et ait un peu de visibilité sur ses missions. La question des moyens humains est importante.
- Il faut qu'un groupe plus réduit réfléchisse à ces questions là.
- Enjeu de calendrier par rapport à Terrasol, si asso il y a il faut qu'elle existe d'ici 2-3 mois (début mai) pour un consortium.
- Ça nous amène à nous réunir dans quelques semaines pour travailler sur la structuration ? Si il y a une asso il faut qu'il y ait un.e représentant.e de chaque structure afin d'envisager la structuration de la caisse ?
- Est-ce que c'est toujours 25 structures aujourd'hui qui sont partenaires de l'expérimentation ? Ou plus ou moins ?

